

Selon les statistiques officielles du régime franquiste, les investissements suisses occupent une position privilégiée dans l'économie espagnole depuis les années 1960. Ce constat est confirmé par d'importants investissements des entreprises suisses durant cette période dans des secteurs stratégiques de l'industrie espagnole. Bien que ceci semble confirmer le rôle important de la place financière suisse dans les relations internationales, il n'en reste pas moins que cette évolution est surprenante au regard des échanges économiques entre les deux pays avant la guerre civile. Avant 1936, les relations économiques hispano-suisse sont effectivement modestes et la participation financière helvétique aux projets industriels espagnols réduite. L'importance des investissements suisses après les réformes de 1959 s'explique-t-elle par des conditions privilégiées réservées par le régime franquiste pour les entreprises suisses ? La neutralité suisse a-t-elle constitué un atout politique pour les intérêts helvétiques ? Pour répondre à ces questions, il s'agira ici d'analyser la politique financière des autorités suisses durant la période charnière de 1936 à 1966, de comprendre les facteurs qui expliquent le développement des intérêts suisses ainsi que les stratégies mises en place par les investisseurs helvétiques pour défendre leurs intérêts face aux projets autarciques du régime. Dans cette perspective les fonds du Ministère des Affaires étrangères (Madrid), ainsi que du Département politique et du Département de l'Economie conservés aux Archives fédérales (Berne) offrent un matériel très riche pour comprendre les efforts de l'administration helvétique et des milieux industriels pour s'imposer sur le marché espagnol, mais aussi pour suivre les échanges intenses entre les deux gouvernements sur les questions financières<sup>1</sup>. Enfin, les Archives privées de sociétés suisses présentes sur la péninsule, telles que *Novartis* (*Sandoz*, chimie), *Brown Boveri* (machines) et *Heros* (alimentation) nous permette de disposer d'un matériel complémentaire très utile pour analyser la contribution suisse au développement industriel espagnol.

## Les investissements suisses en Espagne avant la guerre civile

Avant le début du XXe siècle, les entreprises suisses ne participent pas aux investissements étrangers en Espagne. Malgré l'engagement français et anglais depuis la seconde moitié du XIXe siècle, notamment dans les secteurs ferroviaire et minier, le marché espagnol ne représente qu'un champ d'action limité. Bien que la péninsule représente à terme un intéressant débouché pour le futur, la faiblesse du tissu industriel et le peu de ressources énergétiques expliquent le peu d'attraction suscitée par l'Espagne dans les milieux entrepreneurs suisses. Cependant, au tournant du siècle, les premières initiatives helvétiques sont encouragées par des projets allemands dans le domaine hydro-électrique. Les premiers investissements suisses se réalisent effectivement dans le cadre de la vaste offensive entreprise par l'*Allgemeine Elektrizitäts-Gesellschaft* (AEG) en Catalogne. La nécessité de moderniser la société *Barcelona de Electricidad*, créée en 1894 par l'AEG et la *Lyonnaise des eaux* pour assurer l'alimentation des tramways et l'éclairage de Barcelone, fait entrer en jeu les investisseurs suisses, via l'*Elektrobank*<sup>2</sup>. Mis à part le secteur électrique, à

---

<sup>1</sup> A noter le matériel très considérable publié dans les volumes 11 à 20 des *Documents diplomatiques suisses*, Bern : Benteli ; [puis] Zürich [etc] : Chronos Verlag [etc.], 1989-2004 qui peut être également consulté pour les documents datés d'après 1945 sur le web à l'adresse [www.dodis.ch](http://www.dodis.ch).

<sup>2</sup> A ce moment, cette entreprise sert d'intermédiaire de plusieurs opérations financières de l'AEG pour financer son expansion sur le marché catalan (1904-1911), cf. Albert BRODER, « Les

noter, suite à la rencontre de l'ingénieur suisse Marc Birkigt et le banquier catalan Damián Mateu, la création, en 1901, de la célèbre entreprise d'automobiles *Hispano-Suiza*. Cependant, le siège de la société fut rapidement déplacé de Barcelone vers la région parisienne.

À la fin de la Première Guerre mondiale, alors que les investissements suisses restent très faibles dans le marché espagnol<sup>3</sup>, une période plus féconde s'ouvre pour les intérêts suisses. L'expansion des banques suisses au niveau international, les problèmes financiers des grandes puissances européennes et la politique industrielle de Primo de Rivera expliquent le développement des intérêts suisses dans les secteurs chimique, alimentaire, électrotechnique et des assurances. Cette évolution s'observe notamment dans le cas de la *Sevillana de Electricidad*, principale entreprise hydroélectrique du sud du pays, en main suisse depuis les années 1920 et dans le remarquable développement de la filiale de *Nestlé* en Espagne. En effet, la société *Nestlé* fait œuvre de pionner en investissant après la Première Guerre mondiale dans le secteur alimentaire espagnol. En 1920, l'entreprise veveysanne possède une importante fabrique dans la province de Santander, à *La Penilla*, où elle implante la première industrie de lait condensé d'Espagne. Celle-ci réalise d'excellentes affaires durant la dictature de Primo de Rivera, de façon qu'avant le début de la guerre civile, la *Sociedad Nestlé Anónima Española de Alimenticios* (SNAE), dont le siège commercial est à Barcelone, représente une compagnie prestigieuse et emblématique du secteur alimentaire de l'économie espagnole, avec plusieurs filiales à Madrid et en Catalogne, alors qu'à Santander sa fabrique principale emploie plus de 600 ouvriers<sup>4</sup>.

Quelques semaines avant le début de la guerre civile, selon une enquête de *l'Association Suisse des Banquiers*, les créances financières suisses en Espagne étaient estimées à presque 70 millions de francs suisses, environ 166 millions de pesetas<sup>5</sup>. Bien que cette somme signifie une considérable augmentation des investissements suisses dans la péninsule, elle ne représente à peine, selon Julio Tascón et Albert Carreras, que 4 % des investissements étrangers en Espagne<sup>6</sup>. Certes, ces données statistiques sont encore très lacunaires, ce qui explique les résultats parfois contradictoires proposés par les différents spécialistes sur les investissements étrangers, néanmoins ceux-ci coïncident pour constater la part réduite de la Suisse dans les investissements étrangers en Espagne<sup>7</sup>.

---

investissements suisses en Espagne (1890-1955) », in : Mauro CERUTTI, Sébastien GUEX et Peter HUBER, *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco*, Lausanne : Antipodes, 2001, pp. 441-462.

<sup>3</sup> Selon Manuel CAMPILLO (*Las inversiones extranjeras en España, 1850-1950*, Madrid : Gráfica Manfer, 1963, pp. 142 et suivantes), les investissements étrangers sur la péninsule s'élevaient en 1918 à 1 277 millions de pesetas, alors que la Suisse était absente de la liste des 8 principaux investisseurs.

<sup>4</sup> Parmi les filiales de *Nestlé* en Espagne, on peut citer : *Granja Poch SA* (Madrid), *Quesería Reunidas SA* (Torrelavega-Santander), *La Sila* (Barcelone). Le siège central de la société était installé sur la via Layetana à Barcelone.

<sup>5</sup> Enquête de *Comité Espagne* de *l'Association suisse des banquiers* au Directeur du Département 1 de la Banque d'Espagne, M. Schwab, 25 juin 1936, *Documents diplomatiques suisses*, vol. 11, Bern : Benteli, 1989, pp. 744-748.

<sup>6</sup> Cette estimation est basée sur la comparaison des chiffres des investissements des principaux partenaires financiers de l'Espagne selon les rapports de la Banque d'Angleterre au début de la guerre civile. Selon ces données, la Suisse occuperait le 5<sup>ème</sup> rang, derrière la France (54%), l'Angleterre (16%), les USA (12%), mais devant l'Allemagne (3%), cf. Julio Tascón et Albert Carreras, « Investissements étrangers... », in : Mauro CERUTTI, Sébastien GUEX et Peter HUBER, *Op. cit.*, p. 470.

<sup>7</sup> Voir notamment les chiffres proposés par l'ancien délégué soviétique au Comité de Londres, Ivan Michailowitsch MAISKI, (*Neuere Geschichte Spaniens 1808-1917*, Berlin : Rütten and

## Temps de guerre (1936-1945)

La situation des intérêts suisses durant la guerre civile est exemplaire des conséquences négatives du conflit sur les investissements étrangers, mais également des manœuvres entreprises par les milieux financiers pour défendre leur position dans la péninsule. Le mouvement de collectivisation en Catalogne et l'anticommuniste existant dans les sphères dirigeantes amènent la grande majorité des milieux économiques à appuyer le coup d'Etat nationaliste. Pour ceux-ci, le camp des généraux est effectivement perçu comme un garant d'ordre et de stabilité face à la menace révolutionnaire. Alors que d'une part, certaines grandes entreprises cherchent des solutions de compromis avec la République, elles n'hésitent pas, d'autre part, à s'engager en faveur de la cause nationaliste dans l'espoir notamment que leur attitude garantisse une position avantageuse lors de la reconstruction, après la victoire de Franco. Ce calcul pragmatique et la volonté de lutter contre le développement du communisme sont notamment à l'origine, dès la fin de l'année 1936, de pression du *Vorort*, influente organisation centrale de l'économie suisse pour l'envoi d'une mission commerciale suisse à Salamanque. En outre, alors qu'en 1938, la *Société de Banque suisse* cède à l'Espagne nationaliste, malgré la politique de neutralité du pays, un important crédit financier (20 millions de francs suisses) certaines sociétés cèdent aux pressions du représentant nationaliste à Berne, Bernabé Toca, en participant à la souscription ouverte par les autorités franquistes, à l'image Plinio Pessina, directeur de la *Compagnie suisse de réassurances*, qui joue par la suite un rôle clé dans les négociations financières hispano-suisses en qualité de représentant de *l'Association des Compagnies d'assurance suisses*, qui fit un don de 5 000 francs suisses en faveur de la souscription nationaliste, une somme certes modeste, mais qui constituait un soutien non négligeable au vu de la situation financière de la représentation<sup>8</sup>.

*Nestlé* constitue un bon exemple des enjeux nés de la guerre civile. Suite au soulèvement des généraux, le siège de la société est occupé par un comité ouvrier qui oblige deux de ses gestionnaires, Andres Jacot et Victor Bierkens, à quitter Barcelone. En outre, à Santander, les stocks et les fonds de l'entreprise sont réquisitionnés. Malgré sa position délicate sur le territoire républicain, l'entreprise suisse n'est pas à l'abri des suspicions et des règlements de compte qui existent dans le camp nationaliste. En effet, après la chute de la Cantabrie, où *Nestlé* possède sa principale entreprise, la société suisse est l'objet, mi-mars 1937, d'une plainte dénonçant la présence de franc-maçons dans son conseil d'administration, la vente de lait condensé à la République et également sa participation à des collectes pour la République<sup>9</sup>. *Nestlé* paye apparemment les conséquences de sa collaboration forcée avec les comités ouvriers et une politique jugée « opportuniste » qui s'était appuyée, selon la conjoncture, sur certaines personnalités politiques impliquées dans la gestion de la société. Finalement, l'attitude très conciliante de *Nestlé* à l'égard de la

---

Loenig, 1961), tirés d'un document de l'administration espagnole daté de 1930, selon lequel les investissements étrangers s'élevaient à 1000 millions de pesetas (40% Angleterre, 23% USA, 18% France, 9% Allemagne, 8% Belgique et 4% Suisse). Pour sa part, Angel VIÑAS (*La Alemania nazi y el 18 de julio. Antecedentes de la intervención alemana en la guerra civil española*, Madrid : Alianza, 1977, pp. 200-211) suggère que l'estimation de Maiski sous-évalue l'importance de ces investissements.

<sup>8</sup> B. Toca à la *subsecretaría de Relaciones exteriores*, 29.03.1937, MAE R 590.

<sup>9</sup> Nous n'avons pas trouvé le texte exact de la dénonciation. Pas contre, on peut utiliser les diverses informations reçues concernant l'entreprise les 11, 27 mars et 2 avril du chef de l'armée du nord et de l'Office d'information du secrétariat du général Franco, ainsi que le dossier remis par J. de Semir et A. Jacot daté du 20.05.1937, MAE R 610.

*Junta técnica* facilite sans aucun doute l'abandon par la justice militaire franquiste de ces diverses accusations.

Il est difficile d'estimer à quel point ces accusations qui pèsent sur la société suisse favorisent les nombreux contacts entre le représentant nationaliste à Berne, B. Toca, et la direction de *Nestlé* depuis le début de l'année 1937. Cependant, suite à cette affaire, la société suisse déclare au représentant nationaliste qu'elle renonce non seulement à toute transaction avec le régime républicain, mais qu'elle s'engage également à affermir ses liens commerciaux et politiques avec la zone nationaliste. A partir de ce moment, il ne fait guère de doute que *Nestlé* s'engage résolument en faveur de l'Espagne nationaliste. En effet, dès le début de l'année 1937, la société vaudoise décide de réaliser un premier geste en participant à la souscription du gouvernement de Salamanque par un don de 5 000 £. Quelques semaines plus tard, par l'intermédiaire de ses agents en Espagne, A. Jacot et Jaime de Semir, *Nestlé* signe le 19 mars 1937, un accord commercial très avantageux pour la *Junta técnica*. Par cet accord, *Nestlé* s'engage à fournir une quantité importante de lait condensé pour le ravitaillement de la population et de l'armée nationaliste à un prix d'« ami » et à concéder un crédit de plus de 32 000 £. Mis à part ces gestes extrêmement significatifs, *Nestlé* réalise non seulement des opérations d'espionnage industriel en faveur de l'Espagne nationaliste en envoyant, dès mai 1937, des informations régulières à la représentation nationaliste sur le trafic de lait condensé depuis la France vers l'Espagne républicaine<sup>10</sup>, mais elle finance également les activités de propagande de B. Toca, à partir du début du mois de mars 1937. Cette aide financière, qui s'élève dans un premier temps à 800 francs suisses mensuels, signifie une contribution capitale pour la représentation officieuse. Cette aide financière est par la suite augmentée à 1 800 francs suisses mensuels et permet à la légation d'améliorer ses installations et de louer un nouveau local plus spacieux<sup>11</sup>. Le soutien de la société vaudoise obtient semble-t-il un franc succès en réussissant à gagner une position privilégiée dans l'Espagne de Franco comme l'atteste la présence le jour de l'entrée des troupes nationalistes à Barcelone de représentants de *Nestlé*, en qualité de membres de la Commission de ravitaillement nationaliste. De même, après la chute de la capitale espagnole, des représentants de *Nestlé* sont présent à Madrid bien avant le retour des diplomates étrangers<sup>12</sup>.

Le soutien de certaines entreprises suisses à la cause nationaliste, la concession de cet important prêt par la *Société de Banque suisse* et l'attitude bienveillante des autorités suisses à l'égard du général Franco (le Conseil fédéral est le deuxième pays démocratique après l'Irlande à reconnaître officiellement le gouvernement de Burgos) expliquent l'optimisme des milieux économiques suisses à la fin de la guerre civile. La nécessité de reconstruire l'industrie du pays semble annoncer de nouvelles affaires florissantes. Cependant, ces espoirs sont assez vite déçus, car la Suisse ne tire aucun avantage pour son attitude politique à l'égard du camp nationaliste. En effet, les difficultés économiques du régime, la concurrence allemande et la politique autarcique franquiste qui se traduit notamment par le blocage des transferts financiers vers la Suisse jusqu'en 1943 sont à l'origine de nombreuses complications pour les créanciers suisses et de la paralysie des investissements directs.

Cependant, malgré cette période sombre pour les intérêts étrangers, la situation n'est pas totalement paralysée et certaines sociétés étrangères réussissent à contourner la politique nationaliste défendue par le régime, mais aussi à profiter des nouvelles

---

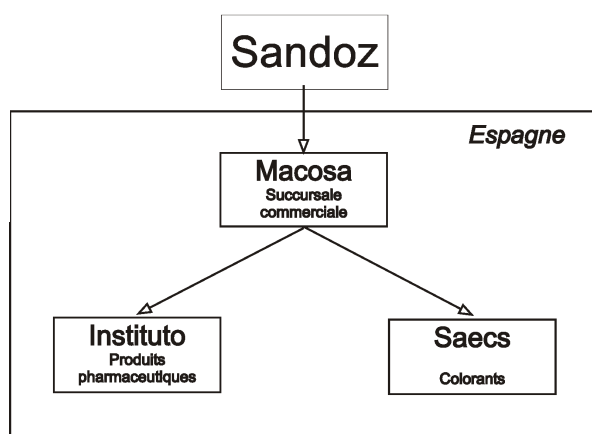
<sup>10</sup> Cf dossier, MAE R 1048-41

<sup>11</sup> B. Toca à J. A. Sangróniz, 19.04.1937, MAE R 590, voir aussi MAE R 679-45.

<sup>12</sup> E. Broye à A. Guera, 28.03.1939, AF E 2200.38 (-) 1973/81.

opportunités offertes par le début de la guerre. Durant cette période, l'Espagne devient effectivement l'un des plus importants importateurs de produits pharmaceutiques suisses et un bon client de l'entreprise chimique *Sandoz*. Celle-ci s'était installée en Espagne dans la première partie des années 1920, attirée par l'industrie de textile catalane. En 1924, *Sandoz* constitue effectivement la société *Materias Colorantes SA (Macosa)* à Barcelone avec un capital de 600'000 pesetas<sup>13</sup>. Il s'agit d'une succursale commerciale de *Sandoz* pour la vente d'anilines, qui comprend également un bureau scientifique à Madrid, *l'Oficina Científica Sandoz*, qui est absorbé par *Macosa* en 1939.

Dans les années 1920, le secteur chimique est encore peu développé en Espagne, mais à l'issue de la guerre civile, *Sandoz* commence à développer des lieux de production en Espagne<sup>14</sup>. En 1939, *Macosa* achète la fabrique *Preckler* à Barcelone. Une année plus tard, le conseil d'administration de *Macosa* décide de constituer une nouvelle société, la *SA Española de Colorantes Sintéticos (Saecs)* dont fait partie l'ancienne fabrique *Preckler*. *Macosa* détient 90% du capital social de *Saecs* en 1942. Dans le secteur pharmaceutique, *Macosa* entre en pourparlers en 1941 avec *l'Instituto Químico Farmacológico Español SA (Instituto)* de Hospitalet de Llobregat (près de Barcelone). Les négociations aboutissent une année plus tard à l'acquisition de la majorité des actions de *l'Instituto*. Dans ce contexte, *Macosa* décide également en 1942 d'augmenter son capital social à 3 millions Pesetas<sup>15</sup>. Elle s'occupe désormais de la distribution des produits *Sandoz*, *Saecs* et *Instituto*.



Peu après la guerre civile, *Sandoz* est donc bien implantée en Espagne. Elle détient entièrement la succursale commerciale *Macosa* et contrôle par ce biais deux fabriques de production, une pour des colorants, l'autre pour des produits pharmaceutiques. Cet exemple démontre que la loi restrictive de 1939 qui limite la participation étrangère à 25% pour des sociétés industrielles espagnoles peut être facilement détournée et n'empêche pas

<sup>13</sup> Ces données et ceux qui vont suivre à ce sujet proviennent des documents « Histoire de Sandoz en Espagne à travers de *Materias Colorantes SA (Macosa)* puis *Sandoz SAE* » et « Premières années de *Sandoz* en Espagne », 1980, M-360.003 des Archives Sandoz, Archives Novartis Bâle ainsi que [www.novartis.es/publico/Acerca\\_de\\_Novartis/Historia\\_Novartis](http://www.novartis.es/publico/Acerca_de_Novartis/Historia_Novartis).

<sup>14</sup> Voir Jörg Ruckstuhl, *Les relations financières entre la Suisse et l'Espagne (1945 – 1966) : De la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la convention de double imposition hispano-suisse*, Tesina inédite, 2005, cf. p. 82 y siguientes.

<sup>15</sup> La réalisation de cette augmentation va cependant traîner en longueur presque dix ans.

le contrôle étranger. En revanche, il est fort probable que la démission du président suisse du conseil d'administration de *Macosa*, Hans Leemann, le 10 décembre 1940, soit due à la nouvelle législation restrictive. En effet, une de ces lois interdit à un étranger d'être président du conseil d'administration d'une société espagnole. Un espagnol, Julio Morín Labbé, ancien directeur de *Macosa* et membre du Conseil d'administration depuis 1935, est alors nommé pour remplacer Leemann. Ce changement est cependant de caractère formel et n'a pas de conséquences pour le contrôle exercé depuis Bâle. Ce constat semble traduire l'existence d'un certain compromis politique avec les exigences nationalistes des autorités, comme le confirme le cas de la *Sevillana* qui connaît un important développement de 1938 à 1943, sous la direction notamment d'August Schulthess.

## L'Espagne isolée ?

L'écroulement du III<sup>e</sup> Reich et l'instauration d'un nouvel ordre par les alliés ouvrent une nouvelle étape assez prometteuse pour les échanges économiques entre les deux pays. La Suisse qui réalise d'importants transferts financiers durant la guerre, soit plus de 203,55 millions de francs suisses<sup>16</sup>, pour payer les services en transit et transports espagnols représente une alternative intéressante pour remplacer l'Allemagne, principal exportateur industriel en Espagne. En outre, alors qu'en 1946 la Suisse renonce à s'aligner sur la décision de l'ONU de proposer à ces membres de retirer leurs ambassadeurs, les banques suisses continuent de représenter une source importante en crédit pour le pays. La *Société de Banque suisse* ouvre au gouvernement espagnol de nouveaux crédits fin 1945 et en 1947 s'élevant respectivement à 7,5 millions de francs suisses à 9 millions de dollars. Une autre banque helvétique, le *Crédit suisse*, offre un crédit de 8 millions de francs suisses au gouvernement espagnol en 1946<sup>17</sup>. Enfin, l'industrie suisse qui ressort intact de la guerre cherche de nouveaux débouchés pour compenser les pertes occasionnées par la chute de la demande de ces principaux partenaires (Allemagne, France, Italie). L'Espagne apparaît aux yeux des cercles économiques suisses comme un marché d'avenir dans une Europe détruite par la guerre et menacée par l'avancée des soviétiques au centre du continent. Ces enjeux commerciaux coïncident avec la nécessité pour les filiales d'entreprises suisses en Espagne de moderniser leurs moyens de production et de trouver de nouvelles sources de financement pour répondre à leurs problèmes de trésorerie. Aussi, les projets d'investissements suisses se montent à la fin des années 1940 à plus de 30 millions de francs suisses, dont plus de 10, 631 millions de francs suisses en devises libres<sup>18</sup>.

---

<sup>16</sup> Sébastien Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco. De la guerre civile à la mort du dictateur (1936-1975)*, Tésis inédita, Ginebra, 2005, p. 233 y siguientes.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 321 y siguientes.

<sup>18</sup> Notice de Martin à F. Kappeler, 4.09.1947, AF E 2001 (E) 1/326.

### *Projets d'investissements suisses 1947-1948<sup>19</sup>*

(millions de pesetas)

#### *Nestlé*

	<i>Nestlé AEPA</i>	<i>Lechera Montañesa A.E</i>	<i>Comercial Nestlé</i>
<i>Capital</i>	20	10	14,4
<i>Pourcentage des invest. CH</i>	100.00%	11.20%	94.01% (13,4 millions)
<i>Augmentation du capital projetée</i>	-	-	+ 25,68

#### *Electro-Watt<sup>20</sup>*

	<i>Sevillana de Electricidad</i>	<i>Electrica Vélez-Málaga</i>	<i>Hidroelectrica del Sur</i>
<i>Capital</i>	130	3	5
<i>Pourc. des invest. CH</i>	16.15% (21)	100.00%	13.69% (0,7 millions)
<i>Augm. du capital projetée</i>	+ 170	+ 17	-

#### *Zurich Assurances<sup>21</sup>*

	<i>Hispania</i>
<i>Capital</i>	3
<i>Pourcentage des invest. CH</i>	75.00% (2.26 millions)
<i>Augmentation du capital projetée</i>	+2

<sup>19</sup> Voir les rapports de la direction de Nestlé (15.07.1947), d'*Electro-Watt* (31.07.1947), de la *Zurich* (10 juillet) et de *Sandoz*, (8.08) à la Division des Contentieux, des Affaires financières et des Communications, AF E 2001 1/326.

<sup>20</sup> Cette participation représentait 42 000 actions d'une valeur nominale de 500 pesetas l'unité.

<sup>21</sup> La société suisse possédait 4 536 titres d'*Hispania* sur un total de 6 000. Suite aux premiers contacts dès l'année 1944, l'IEME accepte fin 1946 un accord pour la majoration du capital d'*Hispania*, via l'utilisation de 50% de *cuéntas suizas* (comptes bloqués appartenant à des suisses ou des sociétés suisses en Espagne) et 50% en francs suisses. Malgré ces concessions, la *Zurich* réalise le versement via le clearing, mais l'Espagne exige des devises libres, ce qui bloque l'opération, car l'*Office suisse de Compensation* est opposé, cf le rapport de la *Zurich*, compagnie générale d'Assurances à la Division des Contentieux, des Affaires financières et des Communications, 10.07.1947, AF E 2001 1/326.

*Sandoz*<sup>22</sup>

	<i>Materias Colorantes (Macosa)</i>
<i>Capital</i>	0.6
<i>Pourcentage des invest. CH</i>	100.00%
<i>Augmentation du capital projetée</i>	+ 2.4

Ces projets sont néanmoins bloqués par les problèmes financiers du régime qui fait face à de nombreux problèmes pour répondre à ces obligations. Les transferts financiers furent effectivement régulièrement bloqués durant cette période provoquant de nombreuses plaintes des créanciers suisses. De même, bien que le régime accepte de nouveaux investissements en devises libres, il refuse d'utiliser d'autre moyen de transfert que le clearing pour les dividendes de ses nouveaux investissements. Face à la position ferme de Madrid à ce sujet, Berne bloque finalement ces opérations financières. Enfin, la mise en place par le régime franquiste du contrôle des changes multiples constitue une importante discrimination pour les intérêts suisses. Dans ce contexte, la confiance des milieux financiers suisses envers l'Espagne franquiste est considérablement érodée et certains projets aboutissent sur un retrait des engagements suisses en Espagne, Théodore Waldesbühl, directeur à *Nestlé* et représentant du *Groupe des Holdings industrielles* fait un commentaire semblable à l'occasion d'une discussion avec le Département politique :

« Il [T. Waldesbühl] ne connaît pas un pays où l'on ne peut pas réinvestir les fonds précédemment acquis au moyen de francs suisses. Il n'a jamais vu un pays qui désire obtenir des capitaux et dans lequel règne une mentalité comme c'est le cas en Espagne. »<sup>23</sup>

Le cas de la *Sevillana* est exemplaire des difficultés auxquels font face les investisseurs suisses. Après 1945, cette participation représentait 42 000 actions d'une valeur nominale de 500 pesetas l'unité, soit 16,15% du capital de l'entreprise qui se montait à 130 millions de pesetas. Le projet envisageait une augmentation de 170 millions de pesetas du capital. Cependant, *Electro-Watt* face à l'impossibilité d'utiliser ses droits de souscription se vit contraint de les céder à des banques espagnoles moyennant bonification en compte bloqué<sup>24</sup>. Finalement, au vu de l'écroulement des titres en bourse et de la valeur

<sup>22</sup> La direction est en contact avec l'IEEME depuis 1942. L'administration espagnole exige un transfert en devises libres, finalement une solution de compromis avait été trouvée entre l'IEEME et l'entreprise suisse. Celle-ci prévoit une augmentation alimentée par l'utilisation des avoirs de Sandoz en *cuenta suiza*, mais aussi des réserves existantes en capital-action et le versement de 20% en devises libres, mais cette formule est rejetée par la Division du Commerce, voir le rapport de la direction de Sandoz à la Division des Contentieux, des Affaires financières et des Communications, 8.08.1947, AF E 2001 1/326. Finalement, l'entreprise chimique porte le capital de *Macosa* à 4,5 millions de pesetas, en 1950, puis l'année suivante, à 20 millions de pesetas. Cette opération fut possible par la conversion d'une partie des réserves en capital action de *Macosa*, mais aussi par deux transferts en devises libres depuis la Suisse, respectivement de 683 635 et 1 702 000 francs suisses. Le développement des activités de cette société se poursuit dans les années suivantes. En effet, fin 1954, l'entreprise suisse réalisa une nouvelle augmentation du capital à 60 millions de pesetas (avec un investissement de 4,4 millions de francs suisses), puis en 1957, il passa à 100 millions (transfert de 4,12 millions de francs suisses).

<sup>23</sup> T. Waldesbühl au Département politique, 23.08.1948, AF E 2001 (E) 1/326.

<sup>24</sup> Cf. la lettre du 12.10.1948 de la direction *d'Electro Watt* à la division des Contentieux, affaires financières et communications AF E 2001 (E) 1/326 et Gregorio NUÑEZ, « Last Years of



de ces droits de souscription, *Electro-Watt* décida de céder afin de ne pas provoquer des réactions négatives du gouvernement espagnol.

### **Années 1950 : nouvelles opportunités**

Un certain nombre de changements sensibles se produisent en Espagne à partir des années 1950. Premièrement, l'économie du pays reprend doucement. Ainsi, l'augmentation de la valeur des exportations espagnoles en raison de la guerre de Corée permet d'enregistrer pendant deux ans (1950/51) une balance commerciale positive et de reconstituer ses réserves de devises<sup>25</sup>. Cette amélioration de la situation du commerce extérieur franquiste se produit également grâce au dynamisme des principaux partenaires économiques de Madrid (reprise des échanges avec l'Allemagne et la France notamment). Deuxièmement, dans le contexte de la guerre froide, le temps est au dégel en ce qui concerne l'isolement politique international de l'Espagne. Le régime franquiste commence à obtenir, dès 1949, des crédits privés américains avec l'accord de Washington. En plus, des négociations secrètes avec les Etats-Unis ont lieu dès juillet 1951<sup>26</sup>. Elles aboutissent aux trois accords hispano-américains de 1953. Parallèlement, Franco procède à un profond remodelage du gouvernement espagnol en 1951, à l'occasion duquel Juan Antonio Suanzes est remplacé par Manuel Arburúa comme ministre du commerce<sup>27</sup>. Ce remplacement est de toute évidence vu de bon œil par la diplomatie suisse. En effet, Eugène Broye, chef de la légation suisse à Madrid, accuse en été 1950 Juan Antonio Suanzes d'être le principal responsable des difficultés créées au capital étranger en Espagne. Il ajoute :

« Une amélioration de la situation ne semble guère probable tant que M. Suanzes restera à la tête du Ministère de l'Industrie et du Commerce, ce qui d'ailleurs pourrait ne pas durer très longtemps. Le bruit court en effet avec insistance d'un prochain remplacement de ce Ministre dont la politique est fortement critiquée par les milieux industriels et commerçants et dont l'attitude intransigeante constitue, semble-t-il, un des principaux obstacles à l'octroi de crédits américains. »<sup>28</sup>

C'est dans ces années que l'échec du projet autarcique devient manifeste et que les premières mesures libéralisatrices sont prises. Ainsi, à partir de la création du marché de la bourse à Madrid en juillet 1950, les cours de change différenciés pour toutes les opérations non commerciales sont supprimés<sup>29</sup>. Dorénavant les Espagnols n'appliquent donc plus des cours différents aux investissements étrangers et aux revenus à rapatrier. L'élimination de cet obstacle majeur pour les investisseurs étrangers est suivie d'autres signes de changement d'attitude envers les capitaux étrangers. Ainsi, Eugène Broye de la Légation de Suisse à Madrid rapporte que le général Franco lui a exprimé lors d'une visite officielle le 12 décembre 1951 :

---

the Compañía Sevillana de Electricidad under Swiss management », in : Mauro CERUTTI, Sébastien GUEX et Peter HUBER, (éd.), *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco (1936-1946)*, Lausanne : Antipodes, 2001, pp. 483-504

<sup>25</sup> Cf. Jordi CATALAN, « España y Europa, 1939-59 », *Revista de Historia Industrial*, n° 8, 1995, p. 122.

<sup>26</sup> Cf. Enrique MORADIELLOS, *La España de Franco: Política y sociedad*, Madrid, Editorial Síntesis, 2000, p. 100.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>28</sup> Lettre de la Légation de Suisse en Espagne au DPF du 7 juin 1950, AF E 2001 (E) 1967/113 708.

<sup>29</sup> Carlos BARCIELA, M. Inmaculada LÓPEZ, Joaquín MELGAREJO, José A. MIRANDA, *La España de Franco: Economía*, Madrid, Editorial Síntesis, 2001, p. 166.

« (...) son regret de constater l'absence de capitaux suisses en Espagne. »<sup>30</sup>

En outre, les autorités espagnoles acceptent pour la première fois qu'un investissement suisse passe par le clearing en mars 1951. L'année suivante, déjà huit transferts de capitaux suisses se réalisent à travers le service réglementé de paiements. Bien qu'il s'agisse dans ces cas de montants modestes<sup>31</sup> et que dès qu'un investissement atteint une certaine importance, les autorités espagnoles continuent à insister pour qu'il se fasse en devises libres. Ces autorisations de l'IEIME indiquent un certain changement d'attitude du côté espagnol, car, auparavant, le régime franquiste était opposé à tout investissement via le clearing.

Il est certain que ces différents facteurs, on pense en particulier au soutien des Etats-Unis à l'Espagne dans le contexte de la guerre froide, contribuent à créer une nouvelle atmosphère favorable à la confiance des acteurs économiques, notamment des investisseurs, dans l'avenir de l'économie espagnole.

On perçoit au début des années 50 également un changement d'attitude du côté des autorités helvétiques. Elles commencent à permettre que des investissements suisses qui se font en devises libres soient reconnus comme créances financières suisses, c'est-à-dire que leurs revenus puissent passer par le clearing. Une première reconnaissance de ce genre est déjà accordée par l'*Office suisse de Compensation* en 1948 pour un transfert de la compagnie d'assurance Zürich. Mais c'est avant tout à partir d'été 1950 qu'elles se multiplient. 17 opérations en devises libres se réalisent entre juin 1950 et janvier 1953. Celles-ci représentent une somme totale de 4 843 930 Francs suisses et se concentrent principalement dans les secteurs alimentaire (*Nestlé*) et chimique (*Sandoz*, Geigy). Les entreprises suisses qui investissent en devises libres durant cette période sont déjà présentes en Espagne, certaines depuis des décennies. Il ne s'agit donc pour aucune de s'y implanter, mais bien d'y renforcer son engagement. A cet égard, la législation restrictive quant aux participations étrangères dans des entreprises industrielles espagnoles ne semble d'ailleurs pas constituer un véritable obstacle. Comme nous l'avons vu dans le cas de *Sandoz*, de toute façon, il est déjà, avant 1959, possible pour des sociétés étrangères de contrôler des entreprises de production espagnoles par le biais de leurs succursales commerciales. Le *Groupement des Holdings Industrielles Suisses*, société centrale qui regroupe les plus importantes sociétés helvétiques avec des investissements en Espagne, explique, à la fin des années 1950, le mécanisme :

« La loi espagnole du 24 novembre 1939 limite d'ordinaire la participation étrangère à des sociétés de production à 25%. Par contre, la participation étrangère à des sociétés financières où commerciales peut atteindre jusqu'à 100% de façon que, comme on sait, la restriction de la participation directe à des sociétés de production peut ainsi être détournée ; (...). »<sup>32</sup>

---

<sup>30</sup> Lettre du Ministre de Suisse à Madrid, E. Broye, au Chef du Département politique, M. Petitpierre, du 20 décembre 1951, AF E 2001 (E) 1967/113 709, in *DDS*, volume 18, p. 384.

<sup>31</sup> La totalité des investissements suisses par clearing des années 1951 et 52 s'élève à 210'515 Fr., le plus important étant un transfert de la *Tradimex Handelsgenossenschaft* de Berne au *Banco Urquijo* de Madrid d'un montant de 53'481 Fr. . Cf. Liste de l'OSC au DPF du 7 février 1953, AF E 2001 (E) 1970/217 455.

<sup>32</sup> Traduction de : « *Das spanische Gesetz vom 24. November 1939 begrenzt die ausländischen Beteiligungen an Fabrikationsgesellschaften in der Regel auf 25%. Andererseits kann aber an Finanzgesellschaften und Verkaufsgesellschaften die ausländische Beteiligung bis auf 100% gehen, sodass sich auf diese Weise die Beschränkung der Direktbeteiligung an Fabrikationsgesellschaften bekanntlich umgehen lässt; [...]* » dans la lettre du GHI à ses membres du 1 mai 1958, AF E 2200 1973/80.

Bien que les autorités fédérales offrent leur soutien aux sociétés suisses désireuses d'investir au début des années 1950 en Espagne en leur accordant un traitement spécial, il est évident qu'elles ne sont pas satisfaites de la situation concernant les modalités de nouveaux investissements. En effet, ceux-ci entraînent une charge supplémentaire du clearing. Plusieurs fois pendant les années 1952 et 53 les autorités suisses tentent d'imposer leur point de vue auprès du régime franquiste, mais il faut attendre la signature d'un nouvel accord relatif à l'échange de marchandises et au règlement des paiements le 27 novembre 1954 pour que les nouveaux investissements soient inclus dans le service réglementé de paiements. L'accord représente un important pas en vue de la normalisation des relations financières entre les deux pays et peut être qualifié de réussite pour les intérêts économiques suisses en Espagne. La Suisse obtient effectivement une amélioration de la situation existante pour ces investisseurs. Le fait que l'Espagne prenne à cette occasion plusieurs mesures d'assouplissement des échanges est à l'origine, le 1<sup>er</sup> décembre 1954, d'un article éditorial de propagande intitulé « Progreso Comercial » dans le quotidien *ABC*. Selon le diplomate suisse à Madrid, Philippe Zutter, cet article est inspiré par les Ministères des Affaires étrangères et du Commerce, et l'objectif est de provoquer l'intérêt d'autres pays<sup>33</sup>. Si tel est le cas, le but est atteint, car Philippe Zutter explique que :

« [L]es Conseillers économiques de la plupart des Missions européennes, ainsi que celui de l'Ambassade des Etats-Unis, se sont en effet succédés à la Légation pour obtenir des précisions. »<sup>34</sup>.

Même si, faute d'instruments de comparaison, il nous est difficile de situer la position suisse face à ses principaux concurrents, il nous semble probable que la conclusion de cet accord en 1954 plaça momentanément la Confédération dans une situation privilégiée.

S'il est vrai que des sociétés comme *Nestlé* ou les grandes sociétés chimiques helvétiques effectuent plusieurs investissements déjà pendant les années 1950 et n'attendent donc pas le tournant de 1959, les sommes injectés dans l'économie espagnole depuis la Suisse restent toutefois limitées. Premièrement, le cadre étroit du clearing continue à limiter fortement leur marge de manœuvre. En effet, étant donné le fort solde actif de la balance commerciale suisse avec l'Espagne, l'alimentation du clearing est le problème essentiel des relations économiques hispano-suisse dans les années 1950. Il s'agit constamment de procurer des moyens de clearing pour assurer le meilleur fonctionnement possible du service de paiements. Dans ce contexte de précarité financière, des délais d'attente considérables pour des transferts financiers vers la Suisse sont fréquents. En outre, la situation tendue du clearing empêche l'aboutissement de certains projets financiers. Ainsi en 1952, l'ouverture d'un important crédit entre 20 et 30 millions de francs suisses par un consortium bancaire suisse sous la direction de la SBS au Ministère du Commerce ou des Finances espagnol échoue<sup>35</sup>. Le crédit aurait servi à la RENFE pour passer une très importante commande de wagons de train en Suisse. Vu que les autorités espagnoles insistent pour que l'amortissement de ce crédit se fasse par le clearing hispano-suisse, les départements politiques responsables en Suisse refusent la concession. Selon ces derniers un tel crédit mettrait en danger, voir rendrait même impossible, les exigences des autres créanciers suisses.

---

<sup>33</sup> Cf. la lettre de Philippe Zutter au DPF du 7 décembre 1954, AF E 2001 (E) 1969/121 364.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> Sur cette affaire cf. lettre de la BNS au Conseil Fédéral du 27 novembre 1952, AF E 2001 (E) 1978/84 680.

Dans ce cadre restreint du clearing, un aspect des relations économiques semble être privilégié par les sociétés étrangères durant la « décennie charnière »<sup>36</sup>. Il s'agit du transfert de technologie allant de sociétés-mère étrangères à leurs filiales espagnoles. Jordi Catalan a déjà rendu attentif au rôle non négligeable de ce transfert pour le développement industriel de l'Espagne franquiste<sup>37</sup>. Cet aspect constitue effectivement un élément important des relations hispano-suisse. Par exemple, *Sandoz* transfère par l'intermédiaire de sa succursale commerciale espagnole, la *Materias Colorantes SA*, des licences d'exploitation à sa filiale industrielle espagnole, la *SA Española de Colorantes Sintéticos*. Celle-ci a dorénavant le droit d'exploiter certains brevets suisses. En revanche, elle paye régulièrement des redevances de licences<sup>38</sup>. Déjà l'historien M. Buesa, en analysant 227 contrats de transfert de technologie signés entre 1940 et 1963, a soulevé le rôle de première importance que jouent les sociétés suisses dans ce domaine<sup>39</sup>. La Division du Commerce du Département fédéral de l'économie publique va dans le même sens en parlant de « contrats de licences de plus en plus nombreux »<sup>40</sup> pour les années 50.

En ce qui concerne l'attitude des autorités suisses pendant les années 50, on peut affirmer d'une manière générale qu'elles essaient de faciliter les activités des sociétés suisses en Espagne. Cependant, il est certain que cette politique est limitée par le cadre étiqué du commerce bilatéral. La confiance en l'économie espagnole n'est par ailleurs pas encore présente dans tous les milieux économiques suisses<sup>41</sup>.

### Les années 1960 : l'Espagne, *eldorado* des investissements suisses ?

En été 1959, après des négociations prolongées et se trouvant dans une situation financière très critique, le régime franquiste accepte finalement les conditions du FMI et de l'OECE. Il s'engage à procéder à une série de réformes importantes dans le cadre du Plan de Stabilisation et de Libéralisation. Dans ce contexte, le clearing hispano-suisse est supprimé avec effet au 23 novembre 1959<sup>42</sup>. Dorénavant le trafic libre est de nouveau autorisé. Par la suite, l'Espagne rembourse entièrement sa dette du clearing s'élevant à 10,75 millions de francs suisses jusqu'au 11 janvier 1961<sup>43</sup>. Par ailleurs, l'accord hispano-suisse de 1954 est remplacé en raison de la nouvelle situation par un nouvel accord commercial en avril 1960<sup>44</sup>.

---

<sup>36</sup> José Luis GARCÍA DELGADO, Juan Carlos JIMÉNEZ, *Un siglo de España: La economía*, Madrid, Marcial Pons, 1999, p. 130.

<sup>37</sup> Cf. Jordi CATALAN, « España y Europa, 1939-59 », *op. cit.*, p. 100.

<sup>38</sup> Sur le cas de Sandoz cf. Jörg RUCKSTUHL, *Les relations financières entre la Suisse et l'Espagne (1945 – 1966)*, Lausanne, Mémoire de licence, 2005, pp. 82-94.

<sup>39</sup> Carlos BARCIELA, M. Inmaculada LÓPEZ, Joaquín MELGAREJO, José A. MIRANDA, *La España de Franco...*, *op. cit.*, p. 234.

<sup>40</sup> Traduction de : « immer zahlreicher gewordenen Lizenzverträge » dans la lettre de la Division du Commerce à l'OSC du 23 septembre 1959, AF E 2200 1973/80.

<sup>41</sup> Cf. Lettre confidentielle du DPF à la Légation de Suisse en Espagne du 19 décembre 1955, AF E 2001 (E) 1970 217 455.

<sup>42</sup> Cf. *Feuille Fédérale*, 1959, tome 2, p. 1373.

<sup>43</sup> Lettre de l'OSC à la Division du Commerce du 12 janvier 1961.

<sup>44</sup> Cf. *Feuille Fédérale*, 1960, tome 2, p. 461.

Bien que les mesures prises par l'Espagne en été 1959 provoquent dans un premier temps quelques tensions<sup>45</sup> avec la Confédération, les autorités et l'économie suisses suivent le processus de libéralisation économique en Espagne avec bienveillance et intérêt. L'ouverture de l'Espagne aux investissements étrangers initiée en 1959 se traduit rapidement par une nette augmentation des entrées de capitaux. Les investissements étrangers sont désormais attirés par des lois libérales, la stabilisation monétaire, les bas salaires et l'absence d'une concurrence locale<sup>46</sup>. Mais surtout, le début de l'émigration espagnole vers les pays européens et le développement du tourisme offrent de nouvelles ressources financières à l'Espagne, notamment pour payer les dividendes des nouveaux investissements directs dans l'économie espagnole. En ce sens, les relations hispano-suisses sont exemplaires du modèle de développement espagnol, comme le montre en 1965 un rapport de l'attaché commercial de l'ambassade suisse à Madrid, qui nous offre des précisions sur l'importance de ces trois secteurs. Pour cette année, les transferts d'invisibles représentent effectivement une somme d'environ 250 millions de francs suisses, soit 50 millions de francs suisses d'investissements directs, 120 millions de francs suisses correspondant aux transferts des travailleurs espagnols<sup>47</sup>, 70 millions de francs suisses laissés par les touristes suisses dans le marché espagnol<sup>48</sup>, et 10 millions de francs suisses pour les services (transports, etc.). Cette somme considérable permet de couvrir quasiment le déficit commercial espagnol qui représente cette année plus de 214 millions de francs suisses ainsi que les transferts financiers qui sont estimés à 40 - 50 millions de francs suisses. Le développement du tourisme et de l'émigration durant les années soixante ne fait que renforcer cette tendance. En 1970, l'Espagne accueille plus de 400 000 touristes helvétiques, alors que la Suisse occupait 113 000 travailleurs espagnols.

Ainsi, la Suisse depuis les années 1960 occupe la deuxième place parmi les principaux investisseurs étrangers, derrière les Etats-Unis<sup>49</sup>. La Suisse se situe ainsi devant des pays importants comme la Grande Bretagne, la France ou l'Allemagne. Cependant, il est toutefois difficile de donner des chiffres précis, étant donné le régime très libéral existant à cet égard en Suisse et donc l'absence de recensements à ce sujet. Voici néanmoins quelques chiffres pour indiquer un ordre de grandeur. Selon une enquête de la Division du Commerce l'état des investissements suisses en Espagne se présente à la fin de 1962 de la manière suivante<sup>50</sup> :

---

<sup>45</sup> Il s'agit d'une part d'une dépréciation considérable de créances suisses en retard en rapport avec la dévaluation de la peseta du 20 juillet 1959 et d'autre part de l'établissement d'un registre des valeurs espagnoles en mains étrangères.

<sup>46</sup> Albert BRODER, *Histoire économique de l'Espagne contemporaine*, Paris, Economica, 1998, pp. 222-223.

<sup>47</sup> Les virements postaux se montaient, à eux seuls, à 87,5 millions de Fr., rapport de l'attaché commercial de la légation de la Suisse à Madrid, 16.03.1963, AF E 2001 (E) 1978/84/673.

<sup>48</sup> Ce chiffre représentait le bilan financier du tourisme espagnol en Suisse et du tourisme suisse en Espagne. Ce dernier avait injecté entre 85-90 millions de Fr. sur le marché espagnol, alors que les touristes espagnols avaient dépensé pour une somme équivalente à 18 millions de Fr., *Idem*.

<sup>49</sup> Cf. Carlos BARCIELA, M. Inmaculada LÓPEZ, Joaquín MELGAREJO, José A. MIRANDA, *La España de Franco...*, *op. cit.*, pp. 367-373.

<sup>50</sup> Cf. extrait de la note de M. Hofer sur les investissements suisses en Espagne, 18 mars 1966, AF E 2001 (E) 1978/84 680.

Entreprises du GHI (p.ex. <i>Nestlé</i> , <i>Sandoz</i> )	137 mio Fr.
Entreprises de la Société suisse des Constructeurs de Machines	10 mio Fr.
<u>Assurances</u> <sup>51</sup>	<u>63 mio Fr.</u>
<b>Total</b>	<b>210 mio Fr.</b>
	<b>(environ 2'908 mio Ptas)<sup>52</sup></b>

Dans son rapport du 21 juin 65 sur les pourparlers en vue d'une convention de double imposition l'Administration fédérale des contributions précise que les investissements suisses en Espagne s'accroissent continuellement<sup>53</sup>. Ce document nous apprend également que les investissements ont augmenté en 1964 de 75 millions de francs suisses pour atteindre vers la fin de cette année 345 millions de francs suisses. Ces chiffres sont cependant inférieurs aux investissements réels vu que les participations ne dépassant 50% du capital ne sont pas pris en compte<sup>54</sup>.

Il est vrai que les sociétés suisses déjà présentes en Espagne avant 1959 renforcent leur engagement durant les années 60. Ainsi, en 1963, *Sandoz* investit 6,7 millions de francs suisses pour doubler le capital social de sa filiale à Barcelone<sup>55</sup> ou, en 1965, *BBC* participe à une augmentation de capital de la *Maquinista Terrestre y Marítima* en souscrivant une tranche de nouvelles actions s'élevant à 70 millions de Pesetas (environ 5 millions de francs suisses)<sup>56</sup>. De l'autre côté, il semble que désormais des sociétés suisses jusqu'à ce moment absentes de la péninsule ibérique commencent aussi à investir. Par exemple, en printemps 1963, la *Holderbank*, holding d'un important groupe de ciment, a sérieusement l'intention d'établir une grande usine de ciment dans la région de Barcelone.

Par ailleurs, des capitaux étrangers utilisent la Suisse, traditionnelle place financière internationale, comme plaque tournante pour investir en Espagne. Il s'ensuit que tous les capitaux placés en Espagne depuis la Suisse ne sont pas forcément en mains suisses. Selon

---

<sup>51</sup> Selon un tableau de l'Association des compagnies suisses d'assurances, déjà en 1960, 15 assureurs et réassureurs helvétiques sont établis en Espagne. Il s'agit des sociétés suivantes : *Cie Suisse de Réassurances*, *Zurich*, *Winterthur*, *Union Société de Réassurances*, *Nouvelle Cie de Réassurances*, *Vita*, *Bâloise*, *Nationale*, *Helvetia*, *La Fédérale*, *Universale*, *Alpina*, *Union Suisse*, *La Neuchâteloise* et *La Suisse*. Cf. la lettre de l'Association des compagnies suisses d'assurances au DPF du 4 janvier 1960, AF E 2001 (E) 1976/17 419.

<sup>52</sup> Il faut noter que ce chiffre double quasiment celui issu des statistiques officielles espagnoles concernant les investissements de capital étranger autorisés par Madrid dans des entreprises dont la part de capital non-espagnol est supérieure à 50%. En effet, selon cette source, en 1966, celui s'élevait à 1 770 millions de pesetas, soit 24,52% du total de ces investissements, la Suisse étant le deuxième pays derrière les Etats-Unis (2 394 millions de pesetas), AF E 2001 (E) 1980-83 /432.

<sup>53</sup> Cf. rapport confidentiel de l'Administration fédérale des contributions concernant les pourparlers techniques en vue de la conclusion d'une convention de double-imposition hispano-suisse, AF E 2001 (E) 1978/84 676.

<sup>54</sup> Cf. note du DPF sur les investissements suisses en Espagne (se référant à une note de W. Hofer), 18 mars 1966, AF E 2001 (E) 1978/84 680.

<sup>55</sup> Ainsi, en 1963, le capital fut augmenté à 200 millions de pesetas, puis en 1974 à 400 millions de pesetas (investissement de 7,7 millions de francs suisses) et, en 1975, à 800 millions de pesetas (investissement de 17,8 millions de francs suisses).

<sup>56</sup> Cf. protocole de la Direction de BBC du 15 juin 1965 et « 75 Jahre Brown Boveri », édition d'anniversaire, 1966, p. 216, Archives historiques ABB, Baden-Dättwil.

le Département politique fédéral ce mécanisme ne fait d'ailleurs mystère ni pour les Suisses, ni pour les Espagnols<sup>57</sup>. Il s'agit surtout de capitaux américains, mais aussi allemands, qui passent, pour des raisons fiscales, par le biais de la Suisse vers la péninsule ibérique<sup>58</sup>. En outre, il est notoire que la Suisse est depuis les années 1930 un refuge privilégié pour les capitaux espagnols. Ceci est mis à jour lors d'une vive polémique à la fin de l'année 1958, suite à l'arrestation à Barcelone par la police franquiste de Georges Rivara, agent de la *Société de Banque suisse*<sup>59</sup>. Ce sujet intéressant n'a pas encore été traité jusqu'à présent, mais des recherches futures arriveront peut-être à éclaircir ce qui advient des capitaux espagnols déposés en Suisse à partir de l'ouverture de l'économie franquiste en 1959. Sont-ils réinvestis dans leur pays d'origine ? Est-ce qu'ils expliquent partiellement le place éminente de la Suisse parmi les investisseurs étrangers ?

Mis à part les investissements directs, des capitaux de la Suisse sont également mis à disposition de l'économie espagnole en forme de crédits et emprunts. Sur demande espagnole, une réunion a lieu le 28 mars 1960 à Berne. Y sont présents le ministre du commerce espagnol, Alberto Ullastres, le conseiller économique de l'ambassade espagnole en Suisse, Eduardo Junco, le délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux à la Division du Commerce, Edwin J. Stopper, et Traugott Frey de la Division du Commerce<sup>60</sup>. Alberto Ullastres formule le désir d'obtenir des crédits à long terme pour le rapide renouvellement du parc de machines de textiles et pour des centrales électriques. Pour ce faire, il pense à l'émission d'un emprunt en Suisse. Alors que la réponse suisse est dans un premier temps encore hésitante, les efforts espagnols afin de susciter l'intérêt des milieux financiers suisses pour mettre des capitaux à la disposition de l'économie espagnole ne semblent pas rester sans résultats. En tout cas, au début des années 1960 plusieurs éminents représentants des grandes banques suisses se rendent à Madrid. L'un d'eux, le président de la direction générale de *l'Union de Banques suisses* (UBS), Alfred Schaefer<sup>61</sup>, est reçu en janvier 1961 en audience par Franco<sup>62</sup>. De ces différents contacts résultent des achats de titres à la bourse espagnole, divers crédits et deux emprunts (il s'agit de l'émission de deux emprunts à 20 millions de francs par un consortium bancaire helvétique sur le marché financier suisse, le premier en 1963 par la *Compañía Sevillana de Electricidad* et le deuxième en 1964 par la *Hidroeléctrica de Cataluña SA*). En général, les banques suisses lient la mise à disposition de moyens financiers à l'obligation d'utiliser ceux-ci pour faire passer des commendes en Suisse. C'est-à-dire que la puissance financière est mise au service de l'industrie suisse. Tout fait penser que les banques suisses misent très tôt sur l'économie espagnole, l'UBS semble jouer à ce moment un rôle particulièrement actif.

---

<sup>57</sup> Note du DPF sur les investissements suisses en Espagne (se référant à une note de W. Hofer), 18 mars 1966, AF E 2001 (E) 1978/84 680.

<sup>58</sup> Cette explication est donnée par Carlos BARCIELA, M. Inmaculada LÓPEZ, Joaquín MELGAREJO, José A. MIRANDA, *La España de Franco...*, op. cit., p. 370.

<sup>59</sup> Cf. Sébastien FARRE, *La Suisse face à l'Espagne de Franco*, manuscrit, Thèse, Genève, 2005, pp. 374-376.

<sup>60</sup> Cf. note du DPF sur l'entretien avec Monsieur Ullastres, Ministre du Commerce, le 28 mars 1960 de 19.00 à 19.45h, AF E 2001 (E) 1978/84 680.

<sup>61</sup> Alfred Schaefer (1905-1986), juriste, dès 1941 dans la direction générale de l'UBS, depuis 1953 président. Entre 1964 et 1976 président du conseil d'administration de l'UBS, membre du conseil d'administration d'*Interbandel* entre 1957 et 1967. Souvent présenté par la presse de l'époque comme numéro un du monde bancaire suisse. Cf. Mario KÖNIG, *Interbandel*, Commission indépendante d'experts Suisse-Deuxième Guerre mondiale, Zurich, Chronos, 2001, p. 290.

<sup>62</sup> Cf. lettre de Mario Fumasoli, ambassadeur suisse en Espagne, au DPF du 27 janvier 1961, AF E 2001 (E) 1976/17 419.

L'intensification des relations économiques entre la Suisse et l'Espagne à partir des années 1960, met au premier plan une question qui a été soulevé par certains milieux économiques suisses déjà pendant les années 50. Il s'agit de la double imposition qui affecte les dividendes, redevances de licences et intérêts de sociétés suisses actives en Espagne. Dès l'entrée dans l'OECE et l'adoption d'une nouvelle politique économique à la fin des années 1950, le régime franquiste commence à abandonner sa position intransigeante dans ce domaine et commence à conclure ses premières conventions de double imposition en 1963 avec la France, la Suède et la Norvège<sup>63</sup>. Les négociations avec la Suisse sont laborieuses et d'assez longue durée, vu que la Suisse est un investisseur de première importance et que des concessions à son égard entraînent des pertes fiscales non négligeables.

La convention de double imposition hispano-suisse est finalement signée le 26 avril 1966 à Berne et ratifiée par le parlement suisse le 7 décembre de la même année<sup>64</sup>. La convention entre en vigueur au moment de l'échange des documents de ratification qui a lieu le 2 février 1967 à Madrid. Il est intéressant de noter que pendant ces négociations la question de la fuite fiscale n'est jamais soulevée par l'Espagne. Etant donné que la conclusion d'une convention de double imposition est avant tout dans l'intérêt suisse, on aurait pu s'attendre à ce que les Espagnols essaient de négocier une contrepartie dans ce domaine sensible. D'autres Etats ont tenté cette stratégie lors de négociations d'une convention de double imposition avec la Suisse. Ainsi, dans les années 1930 et au début des années 1950, vu l'importance de la fuite de capitaux en direction de Suisse, la France a tenté de saisir l'occasion pour demander une entraide fiscale à la Confédération<sup>65</sup>. Le gouvernement espagnol voulait-il éviter d'ouvrir la boîte de Pandore de l'évasion fiscale, qui profitait à de nombreuses personnalités du régime ? Ou s'agissait-il d'éviter toute friction avec la Suisse en pleine phase d'ouverture et de développement de l'économie espagnole ?

## Conclusion

L'Espagne connaît durant la période franquiste de profonds changements politiques, sociaux et économiques. Comme nous venons de le voir ceux-ci se traduisent dans l'évolution des rapports avec la Suisse. Toutefois, on peut affirmer que les autorités fédérales, dès l'arrivée de Franco au pouvoir, poursuivent un effort constant, en collaboration avec les milieux économiques helvétiques, afin de reconstruire et de développer, malgré les difficultés, les échanges commerciaux et financiers. En ce qui concerne les investissements, d'importantes sociétés suisses sont effectivement aux portes du marché espagnol dès 1936, car le développement des affaires, la nécessité de moderniser leurs filiales justifiaient de nouvelles initiatives. Toutefois, celles-ci sont dans un premier temps freinées par la politique commerciale espagnole et la volonté du gouvernement d'utiliser d'éventuelles concessions pour améliorer la situation très difficile du pays

---

<sup>63</sup> Cf. lettre du DPF à l'ambassade de Suisse en Espagne du 16 juillet 1963, AF E 2001 (E) 1978/84 676 et lettre de l'ambassade de Suisse en Espagne au DPF du 22 juillet 1963, AF E 2001 (E) 1978/84 676.

<sup>64</sup> Cf. extrait du procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 22 décembre 1966, AF E 2001 (E) 1978/84 676.

<sup>65</sup> Cf. Janick Marina SCHAUFELBUEHL, « Evasion fiscale, emprunts, double imposition : aspects des relations financières franco-suisse 1919-54 », manuscrit, Université de Lausanne, 2004.



concernant les devises. Or, dès que les conditions s'améliorent quelque peu au début des années 1950, une dizaine de grandes sociétés suisses renforcent leur engagement en Espagne. Certaines parmi elles, comme *Nestlé* dans le domaine alimentaire ou *Sandoz* dans celui des produits chimiques et pharmaceutiques, exercent « une activité de pionniers »<sup>66</sup> et contribuent ainsi au développement industriel de l'Espagne.

Les entrepreneurs suisses bénéficient du soutien de l'administration suisse qui défend depuis la guerre civile leurs intérêts dans le cadre de négociations économiques et diplomatiques souvent complexes et difficiles, dont l'un des principaux succès est sans aucun doute l'accord de 1954 qui garantit un assouplissement des échanges financiers et commerciaux. De même, la Suisse participe d'une manière active à l'intégration économique de l'Espagne en trouvant des formules permettant de contourner le cadre étroit du bilatéralisme et en appuyant l'intégration espagnole à l'OECE et le Plan de stabilisation de 1959. A partir de cette date, les investissements depuis la Suisse deviennent nettement plus importants et se diversifient. Cependant, il ne semble pas que la Suisse bénéficie durant cette période d'une situation privilégiée pour sa politique de neutralité et ses relations amicales avec le régime de Franco depuis le soulèvement militaire du 18 juillet 1936. Certes, les banquiers et les entrepreneurs suisses possèdent une situation enviable dans la péninsule et sont bien introduits dans les milieux influents du régime. Cependant, à ce moment, la nécessité pour le gouvernement espagnol de développer ses relations avec ses principaux partenaires et l'échec définitif des ambitions autarciques sont à l'origine d'une politique pragmatique, qui donne la priorité à la modernisation et à l'intégration définitive de l'économie espagnole. Aussi, durant cette phase, la place financière suisse bénéficie de différents avantages pour devenir un acteur important du développement espagnol. Sa fonction de plate-forme financière, de refuge fiscal, mais aussi son rôle de créancier de nombreux projets industriels durant les années 1960 et 1970 explique pour l'essentiel la position de la Suisse dans le classement des principaux pays investisseurs en Espagne.

Au-delà de ces premiers résultats, cette étude nous suggère plusieurs remarques. Premièrement, elle nous montre l'utilité de poursuivre des recherches sur des études de cas dans le cadre bilatéral ou de grandes entreprises installées en Espagne pour comprendre les facteurs décisifs à l'origine du modèle de développement espagnol. A ce sujet, nous avons constaté que l'absence d'instruments de comparaison constitue encore une barrière importante au moment de comprendre la position des différents partenaires économiques de l'Espagne durant les années 1960. Deuxièmement, ce travail montre, à notre sens, l'importance de croiser les sources espagnoles avec les sources étrangères, qui offrent un matériel très riche et complémentaire. Sur ce point, plusieurs pistes mériteraient d'être approfondies. D'une part, il faut souligner l'importance des réseaux économiques, politiques et sociaux pour comprendre le développement de certaines entreprises en Espagne. Durant la phase autarcique notamment, la présence de collaborateurs connaissant le fonctionnement interne de l'administration et bénéficiant de contacts utiles avec les sphères gouvernementales semble être un facteur décisif pour comprendre le maintien et le développement de certaines entreprises étrangères, comme le suggère notamment le cas de Jaime de Semir. Vice-président du conseil d'administration de *Nestlé* en Espagne au début de la guerre civile, puis contact en Suisse de *Nestlé* avec le gouvernement de Franco, il occupe à la fin des années 1950, la présidence des conseils d'administration de *Nestlé*, de

---

<sup>66</sup> Lettre de *Nestlé* au DPF du 2 décembre 1964, AF E 2001 (E) 1978/84 677. *Nestlé* utilise cette citation en parlant de son activité en Espagne dans le domaine des laits en conserve et des produits diététiques.

*Luma (Elektro-Watt)*, de *Publicitas SA*, la vice présidence des conseils d'administration de *Hispania SA*, mais aussi un poste au sein des conseils d'administration de *Geigy*, *Hoffmann La Roche*, *Ciba*, *Hispano-Suiza*<sup>67</sup>. D'autre part, les relations entre les acteurs économiques, notamment dans le cadre des conseils d'administration des sociétés internationales, devraient également offrir des clés essentielles pour comprendre les stratégies mises en place par les différentes sociétés pour se gagner une place de choix dans l'économie espagnole.

---

<sup>67</sup> Selon le consul suisse à Barcelone : « Ueber Herrn Jaime de Semir ist man bei Ihrem Departement und der Handelsabteilung des Eidgenössischen Volkswirtschaftsdepartements zweifellos bis auf die Vor-Bürgerkriegszeit zurück gut dokumentiert, so dass man sich über diese hervorragende Persönlichkeit und seinen langjährigen Einsatz für die Vertretung vieler, wichtiger schweizerischer Geschäftsinteressen in Spanien in Bern ein gutes Bild machen kann. In heisigen prominenten schweizerischer-spanischer Geschäftskreisen wird er als erfolgreicher, zuverlässiger und charakterfester Helfer bei den normalerweise immer vorkommenden geschäftlichen Schwierigkeiten betrachtet und für unser Land har er eine besondere Verehrung. », consul suisse à Barcelone à la DAP, 31.12.1958, AF E 2001 (E) 1972/33/C 191.